Commune de L'ARBRESLE

LA COMMUNE DE L'ARBRESLE RECRUTE UNE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE EN CRECHE

Cadre d'emploi : Auxiliaire de puériculture
Grade : Auxiliaire de puériculture
Temps de travail et horaires : poste à temps complet. Amplitude horaire variable selon les jours. Roulement sur 4 semaines.
Lieu de travail : Etablissement d'Accueil Jeunes Enfants « Pause Tendresse », 35 places
Service : petite enfance, éducation, jeunesse
Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Poste à pourvoir au 01/10/2022
Date limite de candidature : 30/09/2022

Missions :

Sous l'autorité de la Directrice et de son adjointe, les missions de l'auxiliaire de puériculture sont les suivantes :

- Assurer au quotidien des missions d'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- Faire de la structure un lieu d'accueil, d'éveil et de vie.
- Participer à la mise à jour et à la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Participer à la prise en charge globale des enfants accueillis. Contribuer à garantir un accueil de qualité, veille à la santé, la sécurité, au bien être, au développement physique, psychoaffectif, cognitif et social des enfants.
- Assurer les soins de vie quotidiens (repas, hygiène, confort et bien être) dans le respect des rythmes de l'enfant et mettre en œuvre des activités d'éveil en concertation avec l'éducatrice de jeunes enfants. Accompagner l'enfant dans ses découvertes et dans l'acquisition de son autonomie. Contribuer à l'éducation des enfants dans le respect de l'autorité parentale. Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.
- Participer à l'accueil des enfants en situation de handicap dans le souci de leur intégration
- Communiquer avec les familles, transmettre les informations en lien avec le vécu de l'enfant à la crèche. Répondre aux besoins de chaque famille dans le respect de leur diversité, en les intégrant à la vie de la structure. Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants.
- Permettre à l'enfant de s'adapter progressivement à son nouveau lieu d'accueil.
- Participer à l'aménagement des espaces et à la décoration.
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène, participer à la gestion et à l'entretien du matériel, assurer l'hygiène de l'environnement immédiat de l'enfant. Participer à une démarche éco responsable.
- Participer aux réunions d'équipe, aux réunions d'analyse des pratiques professionnelles et à la réflexion sur les différents projets.
- Gérer les présences et les demandes d'accueil des familles au quotidien (réservations, arrivées, départs)

Tél : 04.74.71.00.00 Courriel : contactmairie@mairie-larbresle.fr Fax : 04.74.71.00.10
Mairie de L'Arbresle – place Pierre-Marie Durand – CS 90005 L'Arbresle Cedex

Compétences requises :

- Connaître le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.
- Avoir des connaissances paramédicales et en diététique.
- Connaitre les règles d'hygiène en EAJE
- Savoir observer, savoir repérer les besoins de chaque enfant, détecter d'éventuels troubles.
- Savoir reconnaitre une situation d'urgence et adapter la conduite à tenir.
- Connaitre les règles d'encadrement.
- Faire preuve de dynamisme, de sens de l'initiative de disponibilité et d'écoute.
- Communiquer avec discrétion et diplomatie. Etre capable d'établir de bonnes relations avec les parents et les collègues.
- Respecter le secret professionnel

Diplôme :
Diplôme d'auxiliaire de puériculture exigé

Conditions :

- Recrutement statutaire ou contractuel
- Temps complet 35h00 hebdomadaires annualisées sur l'année civile.
- Congés annuels sur les fermetures de la structure
- Rémunération : conditions statutaires + régime indemnitaire (recrutement statutaire)

Destinataire :
Adresser lettre de candidature, curriculum vitae par courrier ou par courriel
contactmairie@mairie-larbresle.fr

Ou

Monsieur le Maire
COMMUNE DE L'ARBRESLE
Place Pierre-Marie Durand
CS 90005
69592 L'ARBRESLE Cedex

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à hg.larbresle@mairie-larbresle.fr ou ve-faure@mairie-larbresle.fr